

Soutenances

La soutenance mémoire

Pour soutenir votre mémoire terminal il faut avoir suivi et validé l'UE PST 219. Deux sessions d'examens sont organisées : en juin/juillet et novembre/décembre. Le jury est composé d'un professeur de rang A, de deux enseignants de la chaire ainsi que de deux personnalités extérieures "choisies" par le candidat.

Au plus tard, **40 jours avant la date de la soutenance, le candidat doit faire parvenir les nom et les coordonnées des deux personnalités extérieures choisies dans le milieu professionnel**(via le formulaire d'inscription). Ce choix doit auparavant être validé par l'enseignant référent (éventuellement, le candidat pourra lui fournir un mini CV des deux personnalités).

Le mémoire doit parvenir en **trois exemplaires au secrétariat**. Il vous appartient d'adresser un exemplaire de votre mémoire au 2 jurés extérieurs.

Selon le règlement de juin 2016, les candidats doivent obtenir **une note au moins égale à 12** pour être déclarés reçus. Deux candidatures au maximum sont possibles.

Normes d'écriture :
50 pages impérativement, interligne 1.5, Times 12, **vous devez obligatoirement utiliser cette page de présentation.**

Mémoire terminal (Fiches à remettre au secrétariat de psychologie du travail)

Fiche d'inscription au mémoire
Fiche choix des dates
Fiche d'inscription au probatoire (avoir validé avant septembre 2016 le module PST 118 au Centre Cnam de Paris)

INFORMATIONS

Obtention de l'agrément pour le module PST 219

Inscriptions à la soutenance du mémoire, remplir la fiche idoine et renvoyer le tout à secretariat.psychologie@cnam.fr

http://psychologie-travail.cnam.fr/soutenances--136890.kjsp?RH=pst_soutenance